

MM. Plessier, le chanoine Morel, de Bonnault, de Roucy, l'abbé Thétard, Delaidde, Meuraine, Leduc et Mme Le Féron d'Eterpigny sont délégués pour représenter la Société historique.

M. le chanoine Morel qui, en vue du *Cartulaire de Saint-Corneille*, a pris la peine de compulsuer tous les mémoires de dom Gillesson, y a trouvé une description des tapisseries qui ornaient le chœur de l'église abbatiale. C'est la description même, donnée par le savant bénédictin, qu'il nous apporte.

Il y avait à droite six tapisseries reproduisant la vie et le martyre de saint Corneille. La première représentait le couronnement de saint Corneille après son élévation au Souverain Pontificat en 1251 ; la seconde, sa comparution devant l'empereur Dèce, qui l'envoya en exil pour le punir de son zèle apostolique ; la troisième, son rappel et son emprisonnement par le même empereur qui ne pouvait souffrir les visites que le saint Pape recevait dans son exil à Centum-Celles, aujourd'hui Civita-Vecchia ; la quatrième, la guérison miraculeuse qu'obtint par l'entremise de saint Corneille, Salustia, femme du centurion Céréalis, malade depuis cinq ans ; la cinquième, l'interrogatoire de saint Corneille, dans le temple de Tellus, sa flagellation avec des lanières garnies de plomb et enfin sa condamnation à mort ; la sixième, la décapitation de saint Corneille, pour avoir craché au visage du dieu Mars, au lieu de lui offrir de l'encens.

A gauche, six autres tapisseries étaient consacrées à la vie de saint Gyprien. La première représentait son élévation à l'épiscopat après son élection à Carthage ; la seconde, ses visites aux malades et aux pestiférés ; la troisième, sa comparution devant Aspasius Paternus, proconsul d'Afrique, qui l'envoie en exil à Curubi pour avoir refusé d'adorer les dieux des empereurs Valérien et Gallien ; la quatrième, son retour de Curubi et sa condamnation à mort par le nouveau proconsul d'Afrique Galère-Maxime ; la cinquième, le mar-

tyre de saint Cyprien qui fut décapité dans une plaine à quatre milles de Carthage ; la sixième, la translation à Compiègne des reliques de saint Corneille et saint Cyprien que deux évêques portent sur leurs épaules dans l'église de Saint-Corneille, en présence de Charles le Chauve, de son fils Louis le Bègue, d'un nombreux clergé et de toute la population.

Des inscriptions latines expliquaient le sujet de chaque tapisserie. Celle de la translation des reliques n'en avait pas. Une tapisserie spéciale donnait en latin la légende suivante : « Charles le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, petit-fils de Charlemagne, empereur des Romains et roi des Francs, vers l'an 875, ayant bâti dans la ville de Compiègne qu'il appela *Carlupole* une basilique en l'honneur d'abord de la Sainte Vierge, puis des saints martyrs Corneille et Cyprien, dont il avait rapporté de Rome les corps que lui avait donnés le Pape Jean VIII, l'enrichit de nombreux domaines, y plaça cent clercs pour y servir nuit et jour ; mais 275 ans après, ces clercs se livraient à de telles intempérances que Louis VII le Jeune, l'an 1150, la quinzième année de son règne, d'accord avec le Pape Eugène III, expulsa du monastère ces personnages scandaleux et les remplaça par des bénédictins ».

Toutes ces tapisseries avaient 2 mètres 20 centimètres de largeur sur 1 mètre 60 centimètres de hauteur.

Les deux sièges de l'abbé de Saint-Corneille étaient aussi décorés de tapisseries. Saint-Corneille était représenté au trône voisin de l'autel et saint Cyprien au siège placé à l'entrée du chœur.

Tous ces riches ornements étaient dus au grand aumônier de France, Jacques Amyot, le traducteur de Plutarque, qui fut abbé commandataire de Saint-Corneille de 1564 à 1588 et occupa le siège épiscopal d'Auxerre de 1571 à 1593. Que sont-ils devenus ? On se le demandera sans doute longtemps encore.

M. Plessier donne ensuite lecture d'un curieux

---